

RÉVISION DU PLAN LOCAL D'URBANISME

LE PROJET D'AMÉNAGEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT DURABLES
(PADD)

UN PROJET DE VILLE VIVABLE

AMÉLIORER LE CADRE VIE, PROTÉGER ET VALORISER LE PATRIMOINE

LE DÉVELOPPEMENT DE SAINTRY-SUR-SEINE A POUR OBJECTIF DE GARANTIR ET D'AMÉLIORER LE CADRE DE VIE DES SAINTRYENS.

DIAGNOSTIC



Saintry-sur-Seine a su rester une ville peu dense. C'est un atout essentiel dans la qualité de vie et propice à une image attractive.

Le patrimoine et la structure urbaine de Saintry-sur-Seine sont des atouts indéniables quant à l'attractivité de la ville. Ce cadre de vie, hérité de ses origines rurales doit continuer à être préservé et mis en

Cependant, les contraintes physiques et géographiques pénalisent l'accessibilité et la circulation interne.

Le réseau de sentes est un patrimoine remarquable de la commune. Il doit être préservé et développé dans le cadre d'un projet de liaisons douces connecté au réseau départemental.

ENJEUX

MAINTENIR L'ÉQUILIBRE ENTRE POPULATION ET TERRITOIRE : L'orientation consiste à éviter une densification trop lourde en équilibrant bâti et non bâti par la préservation des cœurs d'îlots.

valeur.

<u>METTRE EN VALEUR LE PATRIMOINE ET DÉVELOPPER UN URBANISME ET UNE ARCHITECTURE DE GRANDE QUALITÉ</u>

<u>DANS TOUS LES PROJETS</u>: Le PLU doit permettre des évolutions douces, pour améliorer le bâti actuel dans le respect des formes urbaines et en favorisant une architecture de grande qualité et durable.

FACILITER ACCESSIBILITÉ ET LES DÉPLACEMENTS : Afin de fluidifier la circulation, la commune entamera l'étude d'un nouvel axe nord-sud qui permettra également de désenclaver certains îlots.

VALORISER LES SENTES ET DÉVELOPPER LES LIAISONS DOUCES : Les axes majeurs seront étudiés pour porter de nouvelles pistes cyclables dans un partage responsable de l'espace public entre l'automobile, le vélo et le piéton.







RÉVISION DU PLAN LOCAL D'URBANISME

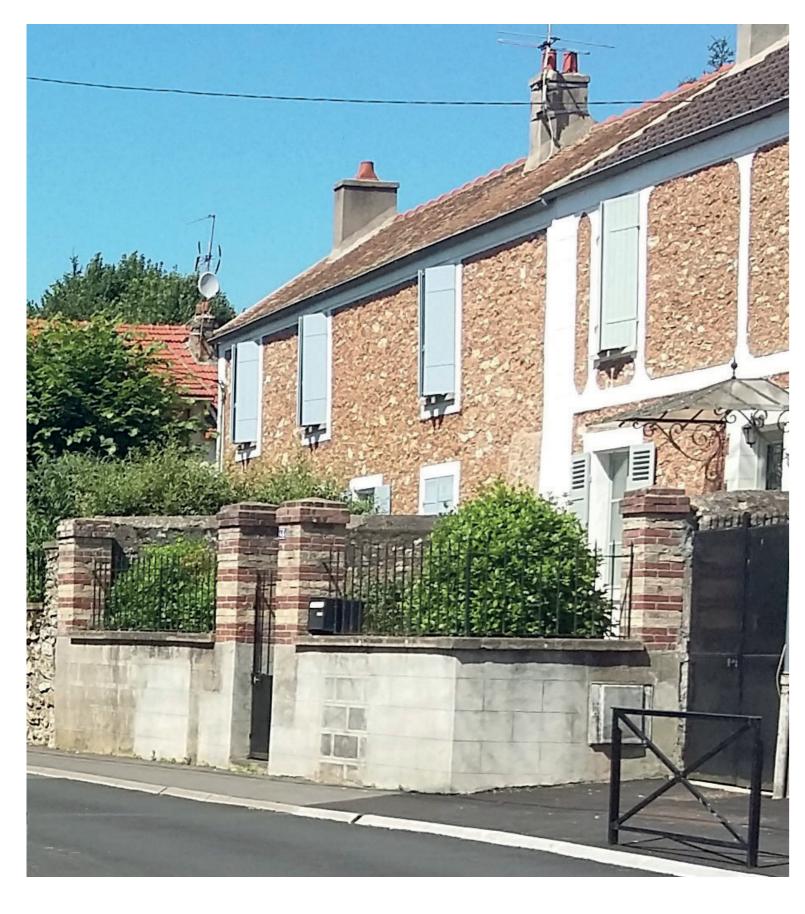
LE PROJET D'AMÉNAGEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT DURABLES
(PADD)

UN PROJET DE VILLE ÉQUITABLE

FAVORISER UN DÉVELOPPEMENT SOLIDAIRE ET INTERGÉNÉRATIONNEL

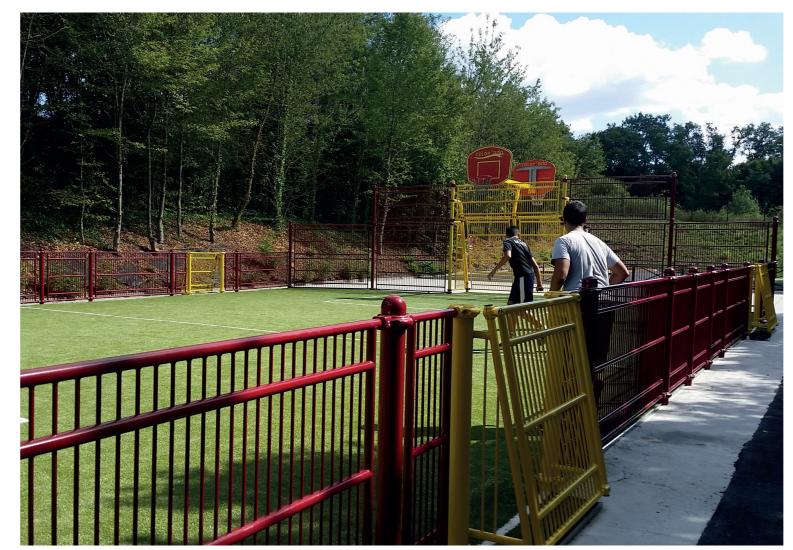
Maintenir le développement démographique de manière maîtrisée et équilibrée

DIAGNOSTIC



Le taux de natalité est faible, la population vieillit et les jeunes adultes partent, faute de pouvoir se loger sur place.

1/3 de la population sont des personnes seules ou des couples sans enfant.



La typologie des résidences génère un manque de petits et moyens logements (de 1 à 3 pièces). Cela pénalise l'installation sur la commune des jeunes couples, des familles éclatées et des personnes âgées.

2/3 du parc de logement actuel est antérieur à 1990. L'offre d'équipement public est satisfaisante et bien répartie. Par ailleurs, l'économie saintryenne est légère à cause d'une part, de l'offre limitée en locaux et d'autre part, de la faiblesse des transports en commun et des réseaux de communication.

ENJEUX

CONSTRUIRE DES LOGEMENTS POUR TOUS FAVORISER LE PARCOURS RÉSIDENTIEL ET RÉNOVER LE PARC EXISTANT

Favoriser dans les opérations de construction une offre diversifiée en logement (typologie, plain-pied...) adapté aux besoins des habitants.

RENFORCER L'OFFRE EN ÉQUIPEMENTS POUR TOUS, EN PARTICULIER AU CENTRE-VILLE : Adapter l'offre d'équipement aux besoins futurs.

PRÉSERVER L'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE : La municipalité envisage de conforter le rôle commercial du centre-ville et de développer l'activité touristique en s'appuyant sur la qualité du paysage et des espaces naturels.







RÉVISION DU PLAN LOCAL D'URBANISME

LE PROJET D'AMÉNAGEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT DURABLES
(PADD)

3

UN PROJET DE VILLE DURABLE

S'ENGAGER POUR UN DÉVELOPPEMENT DURABLE

DIAGNOSTIC

Saintry-sur-Seine a su rester une ville verte. La ville possède des espaces naturels et de loisirs de qualité, avec notamment les berges de Seine et la forêt de Rougeau. Le parc Polegate au cœur de la ville, l'espace écologique, la fouille Loury et les nombreux espaces verts disséminés sur tout le territoire complètent ce patrimoine.

Chaque Saintryen se trouve à proximité d'un espace vert au service de sa qualité de vie et de celle du quartier. La moyenne d'espaces verts par Saintryen est de 206 m².

ENJEUX

CONFORTERLESESPACES VERTS PUBLICS, LIEUX DE RESPIRATION DE LA VILLE :

Le PADD valorisera les espaces verts et naturels, intégrera une continuité paysagère et écologique au sein du milieu urbanisé, entre la Seine et le plateau à l'est.

MAÎTRISER LES RISQUES NATURELS, GARANTIR
UNE BONNE GESTION DES DÉCHETS: Le PLU
confortera ces servitudes et attirera l'attention
des aménageurs pour leur prise en compte.

